

# LA MÉDITERRANÉE 1985-2025 UN TRAVAIL DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ SUR UNE GRANDE RÉGION

Serge ANTOINE

*Chef de la mission environnement-développement  
au ministère de l'Environnement*

Il n'est pas question de traiter de « développement intégré » ou de relier les politiques de l'environnement et celles de la croissance, si on ne se définit par un cadre territorial approprié ; pas seulement un cadre géographique, mais un cadre où il existe des institutions et des responsables qui ont envie et possibilité de travailler ensemble dans cette perspective.

Ce cadre territorial c'est parfois le monde entier et il est utile qu'il en soit ainsi ; par exemple, pour la protection de la haute atmosphère. La conférence de Stockholm, en 1972, a beaucoup fait pour une conscientisation à cette échelle. Mais, peut-être la force de cette conscientisation planétaire, se superposant à un cadastre de nations, indépendantes parfois jusqu'à la « balkanisation », a-t-elle fait oublier la dimension régionale, regroupant des ensembles d'Etats voisins. Ces régions, qu'il s'agisse des régions institutionnelles (l'Europe communautaire par exemple) ou des « écorégions » à géographie homogène (par exemple, le Sahel, la Méditerranée, les forêts tropicales, etc.) ont eu encore trop peu de place dans le concert international sur le thème de l'environnement.

Il est important de bien choisir la région. On peut, pour chaque problème, optimiser ses choix et dire « à chaque problème, sa région » : par exemple, celle de la CEE à Genève pour le problème des pluies acides<sup>1</sup>. Mais, lorsque l'on veut traiter de l'intégration plus globale et que l'on attache aux ressources, il faut alors choisir des régions plus larges ou mieux encore, les laisser choisir par les pays eux-mêmes.

Le cas méditerranéen est intéressant parce qu'il a été bâti à partir d'une réalité environnementale : la mer qui est au centre de 17 pays méditerranéens est fragile (plus fragile que la Baltique par exemple). Il y a une vingtaine d'années, des scientifiques, alors souvent seuls, ont jeté l'alarme, comme Jean-Yves Cousteau. Peu à peu, chacun des Etats riverains a pris conscience de l'enjeu de ce milieu de vie.

Mais, pour s'occuper de la mer de façon utile, il fallait embrasser tout l'arrière-pays, le prendre en compte, bien en amont de la pollution marine et s'occuper aussi

1. La CEE à Genève couvre, en effet, les pays à forêts menacées, aussi bien en France, en Allemagne, qu'en Tchécoslovaquie, Pologne ou Roumanie.

de la pollution tellurique, des villes, de la zone rurale qui rejoint la définition de la Méditerranée par les limites de la culture de l'olivier<sup>2</sup>. L'ensemble d'un système terre-mer ne peut être dissocié de l'arrière-pays.

Deuxième étape de la démarche, les méditerranéens ont eu l'intuition que la dimension culturelle était un point de passage obligé entre environnement et développement. D'ailleurs, qu'est l'environnement sinon un problème de culture et le développement n'est-il pas, lui-même, un choix culturel? Prendre la culture en compte en Méditerranée ce n'est pas une mince affaire ; c'est faire appel aux identités culturelles diverses, avec leurs dénominateurs communs, c'est faire appel à la « méditerranéité ». C'est rappeler le mot de Valéry : « la Méditerranée est une machine à civilisation » ; c'est tirer toute l'histoire d'une région unique au monde.

Enfin, troisième étape, les méditerranéens ont décidé d'introduire, dans la compréhension des choses et de leur évolution, le facteur temps. Comment en serait-il autrement pour des questions d'environnement? Comment pour ces questions, ne pas introduire la dimension prospective? De la même manière qu'on ne peut travailler sur l'aval sans l'amont ou l'arrière-pays, de la même manière, il fallait regarder l'évolution dix ans, vingt ans, trente ans, ou même plus, avant qu'elle n'ait lieu. A un moment où l'on peut encore choisir.

C'est avec cet état d'esprit que les pays méditerranéens se sont décidés, à partir de l'environnement, à créer une institution de solidarité : la seule qui les réunisse aujourd'hui, sur un plan communautaire.

En 1975, à Barcelone, tous les pays méditerranéens (sauf l'Albanie), auxquels s'est jointe ultérieurement la Communauté économique européenne, ont signé un accord pour un « plan d'action pour la Méditerranée ». Le PAM (comme la plupart des dix autres programmes de protection des mers régionales dans le monde auquel la Méditerranée a donné le jour en ouvrant la voie) comprend plusieurs volets :

— un *volet institutionnel*, à savoir un secrétariat<sup>3</sup> localisé à Athènes depuis trois ans et un fonds financier alimenté par les dix-sept Etats ;

— un *volet juridique*, constitué par une convention-cadre et des protocoles, ayant le plus souvent trait à la mer, mais aussi maintenant, au littoral ;

— un *volet scientifique et de formation* ;

et ce que n'ont pas pour l'instant les autres plans régionaux :

— un *volet de « planification économique et sociale »*, auquel appartiennent d'une part, le plan bleu, d'autre part, le programme d'actions prioritaires.

Parlons du *volet institutionnel* :

L'organe de décision (annuel) est constitué par les réunions des parties contractantes<sup>4</sup> qui, tous les deux ans, établissent un budget.

Tout se passe entre méditerranéens, mais sous le drapeau de l'ONU. Le fonds d'affectation spécial, alimenté au départ en grande partie, par le PNUE, l'est maintenant en quasi-totalité par les pays riverains de la Méditerranée (en 1985 par exemple, la contribution des pays est de l'ordre de 2,5 millions de dollars, celle de la CEE de 500 000 dollars, celle du pays hôte de l'unité de coordination — la Grèce — de 400 000 dollars et celle du PNUE de 50 000 dollars).

2. Cette définition environnementale de la Méditerranée va alors pour la France par exemple, largement au-delà de Lyon.

3. Dit « unité de coordination ».

4. De la convention de Barcelone.

*Volet juridique* du PAM, la convention de Barcelone est un véritable traité international signé par la quasi-totalité des pays méditerranéens en 1976, et ratifié dès 1978. Quatre protocoles ont été signés à ce jour :

— contre les immersions par les navires et les aéronefs (signé en 1976 et ratifié en 1978) ;

— d'intervention en cas de situation critique, c'est-à-dire en cas d'un « Amoco Cadix » méditerranéen (signé en 1976 et ratifié en 1978) ;

— contre la pollution tellurique, certainement le protocole le plus important (signé en mai 1980, ratifié par huit pays à ce jour) ;

— pour des aires spécialement protégées (signé en avril 1982, ratifié par trois pays à ce jour — et donc pas encore entré en application —).

Citons également le programme de surveillance et de recherche scientifique, essentiellement sur la pollution marine en Méditerranée : c'est le programme MEDPOL. La première phase de MEDPOL I (avec sept, puis onze sous-programmes) s'est déroulée de 1975 à 1981 et a relié plus de quatre-vingts laboratoires méditerranéens. La seconde phase MEDPOL II, prévue pour dix ans (1981-1991), est en cours.

Le ROCC (*Regional Oil Combatting Center*) à Malte, se consacre à la formation, à la lutte contre la pollution par les hydrocarbures et il est prévu que le centre d'activités régional de Tunis-Salambo étudie les aspects liés à la gestion des aires spécialement protégées.

La *dimension économique et sociale* comporte deux branches :

— A Sophia Antipolis, fonctionne le centre d'activités régional du plan bleu. Alors que les autres composants du PAM sont surtout orientés vers les problèmes de la mer Méditerranée, le plan bleu — volet de prospective socio-économique — vise à répondre aux questions : qu'est-ce qui menace la Méditerranée, aujourd'hui, demain, après-demain? Comment concevoir des modes de développement des pays riverains qui ménageront au mieux l'environnement naturel et humain des sociétés méditerranéennes?

— Les programmes d'actions prioritaires qui ont un « centre » à Split en Yougoslavie, visent à définir des projets d'intérêt méditerranéen et, au moins, à en jeter les bases par des études de cas.

Revenons au **plan bleu** ; celui-ci comporte trois phases :

La *première phase* commencée en septembre 1980 (qui a duré plus longtemps que prévu) s'est achevée en avril 1984. Cette phase exploratoire par secteurs, a été dirigée par un « groupe de coordination et de synthèse » de sept membres : le coordonnateur I. Sabri Abdalla (Égyptien) aidé par un Espagnol, un Yougoslave, un Grec, un Tunisien, un Algérien et un Français, seul ce dernier étant à temps complet et assurant la conduite du travail.

Cette « reconnaissance » a essentiellement consisté en douze études « diagonalo-sectorielles »<sup>5</sup> systématiquement confiées à douze « binômes » d'experts Nord-Sud. Par les deux séminaires (l'un de lancement, l'autre de fin d'étude) encadrant chacune de ces études, ont été associés quelque trois cents experts méditerranéens.

Le document final, résumé en un volume de quatre cents pages, encore très hétérogène, a présenté, pour la première fois, une vue d'ensemble du bassin méditerranéen.

5. Ces douze études couvraient respectivement : le système terre-mer, les ressources en eau, l'industrialisation, l'énergie, la santé et la population, l'utilisation de l'espace, le tourisme, les relations économiques intra-méditerranéennes, les transports et communications, la culture, la prise de conscience à l'égard de l'environnement et les influences extérieures sur le bassin méditerranéen.

néen, intéressant tous les dix-huit pays et la quasi-totalité des activités, économiques et/ou socioculturelles. Quelques tendances lourdes — qu'il ne faut pas confondre avec des « scénarios » — ont pu être dégagées.

La deuxième phase, quelque peu retardée, démarre maintenant ; elle sera menée en deux ans, sur 1986 et 1987. Les deux mots-clés de la deuxième phase sont :

- système ou, plutôt, approche systémique du bassin méditerranéen,
- scénarios.

La responsabilité en a été confiée à une structure un peu différente de celle de la première phase : une direction scientifique, aidée d'une petite équipe permanente méditerranéenne à Sophia Antipolis et s'appuyant sur un réseau méditerranéen d'institutions ayant quelque chose à dire sur l'avenir à long terme de la région.

Pour définir et suivre l'élaboration des scénarios, un « groupe de réflexion sur les scénarios méditerranéens » a été constitué, à la fois ouvert et à haut niveau. Le groupe (environ quinze participants) s'est réuni pour la première fois fin novembre 1984 à Nice.

Cinq « dimensions » principales ont été retenues pour élaborer ces scénarios :

- les scénarios nationaux de développement/environnement,
- les échanges (de biens, de personnes, financiers et d'information/technologie),
- les migrations, nationales et internationales,
- les politiques d'aménagement de l'espace,
- la pollution transfrontières.

Pour établir ces scénarios à l'horizon 2000 ou 2025, il fallait en choisir un petit nombre. Or, en prenant soit deux, soit trois positions pour chacune des « dimensions », on aboutirait à 32 ou à 243 scénarios possibles. Des règles de cohérence et une réflexion sur les hypothèses, ont amené à en retenir cinq principaux :

- un scénario tendanciel de référence, reprenant et intégrant les tendances lourdes décelées lors de la première phase ;
- deux scénarios tendanciels d'encadrement du premier, explorant les conséquences, soit d'un renforcement, soit d'une modération des tendances ;
- deux scénarios dits « auto-centrés » (traduction non satisfaisante de « *self-reliance* »), plus méditerranéens et incluant des possibilités de regroupements régionaux avec une mobilisation plus forte des « ressources et identités méditerranéennes ».

La petite équipe du plan bleu se concentre en particulier sur la traduction en termes environnementaux de ces scénarios de développement et sur les relations permettant de passer du niveau global/national (le seul valable quand on considère le développement) au niveau mer/littoral (le niveau des effets sur l'environnement intéressant particulièrement tous les pays riverains).

Avant de conclure, il convient de mentionner qu'a été élaborée une importante « base de données »<sup>6</sup> macro-économiques (en données physiques), économiques (en données monétaires) et thématiques (villes, fleuves, industries, gisements, etc.). La plus grande partie de ces données ont été saisies sur équipement VAX et peuvent être restituées sous forme de tableaux (séries chronologiques 1960-1980 ou 1982 pour les pays méditerranéens et quelques pays de référence), de graphiques ou de cartes renseignées grâce à un ensemble performant de table traçante et de logiciels.

6. On tend vers les 500 000 données.

La troisième phase du plan bleu (engagée sans doute fin 1987), consistera en des propositions concrètes d'action et de coopération aux pays méditerranéens signataires de la convention de Barcelone.

Première, deuxième, troisième phases du plan bleu s'inscrivent dans un exercice volontaire destiné non à imposer un plan (malgré son nom), mais à être un « référentiel » utile pour la décision, les choix et, en particulier, pour ceux de la planification intégrée. Rappelons-nous bien que la Méditerranée est faite d'Etats indépendants qui ont une indépendance souvent récente. Ce que le plan bleu, dans l'ensemble du plan d'action pour la Méditerranée, peut faire apparaître, c'est une anticipation suffisante pour pouvoir choisir ; c'est aussi l'énoncé des solidarités obligatoires (celles des milieux eau et air par exemple)<sup>7</sup>, et l'énoncé des solidarités volontaires, notamment entre le Nord et le Sud : un nord-sud non pas théorique et lointain entre voisins. C'est aussi la vue globale indispensable qui manque souvent même pour l'action locale. « *Think globally act locally* » disait le professeur René Dubos. Ceci est profondément vrai.

Nous avons ensemble, évoqué les conditions d'une nouvelle prise de conscience méditerranéenne, les institutions et les programmes mis sur pied depuis 1975 et plus particulièrement le plan bleu qui explore les avenir de cette région.

Sur le contenu tel qu'il ressort aujourd'hui des travaux entrepris, mais de façon encore analytique, que peut-on dire ?

Il n'est pas question, à ce stade, de faire un portrait global de ce que pourrait être le bassin méditerranéen en l'année 2025. Tout au plus, peut-on esquisser des **futurs possibles**, en se limitant pour l'instant, aux tendances lourdes qui prolongent les tendances actuelles et de le faire, chapitre par chapitre.

## Populations

Il est apparu au cours des études de la première phase et des réflexions préparatoires aux scénarios de la deuxième phase, que le facteur le plus évident pour l'avenir du bassin méditerranéen, était l'évolution déjà très prévisible des populations. Et que cette évolution était très peu perçue par les pays du nord.

Rappelons que les populations des pays riverains de la Méditerranée étaient environ 335 millions d'habitants en 1980 et devraient atteindre l'ordre de 450 millions en 2000 et 550 millions ou plus en 2025. A cette date, les populations de nombreux pays — de l'Europe entre autres — se seront stabilisées, ce qui ne sera pas le cas pour la plupart des pays du sud et de l'est du bassin, qui n'atteindraient un tel équilibre, qu'à la fin du XXI<sup>e</sup> siècle ou au début du siècle suivant ! (la population totale du bassin pourrait alors atteindre entre 750 et 800 millions d'habitants, si on en croit certaines études de la banque mondiale).

En se limitant à l'horizon 2025, il est important de signaler que cet accroissement de population s'accompagnera, en fait, d'un double basculement :

- quantitatif, vers le sud et l'est du bassin, avec la croissance et l'affirmation de quatre « pôles lourds », à savoir le Maroc, l'Algérie, l'Egypte et la Turquie, chacun entre 60 et 100 millions d'habitants. Entre 1980 et 2000 par exemple, le Maghreb devrait croître d'environ 67 % (80 % pour la seule Algérie) alors que le nord-ouest (Espagne, France et Italie) croîtrait seulement de 9 % (et encore, grâce à l'Espagne avec un taux de 13 %) ;

7. On parle ici parfois, d'écosystème méditerranéen, il est vrai avec des différences entre l'Est et l'Ouest du bassin, ou entre le Nord et le Sud (pluviométrie).

— qualitatif aussi, car aux populations vieilles du nord (63 à 68 % de 15 à 64 ans pour les pays les plus développés) s'opposent les populations très jeunes (35 à 50 % de moins de 14 ans pour les pays les moins développés) du sud et de l'est. Les pays du nord devront résoudre les problèmes spécifiques du troisième âge, les pays du sud les problèmes de la jeunesse et les formidables problèmes d'emploi...

Les problèmes de santé ne seront pas parmi les moindres à résoudre. Alors que l'espérance de vie à la naissance dépasse 70 ans pour les pays les plus développés, elle n'atteint pas 60 ans pour les pays les moins développés du sud et de l'est. Dans ces pays, on compte généralement plusieurs personnes par pièce et les besoins en eau (minimum de 30 litres par jour par personne d'après l'OMS) ne sont pas toujours assurés, entre autres en période de sécheresse. Dans le sud tunisien par exemple, plus de 80 % de la population doit franchir des distances supérieures à 500 mètres, pour accéder au point d'eau le plus proche et l'éloignement des services de santé dépasse en moyenne 2,5 km. L'insuffisance aussi de la ration alimentaire (carences qualitatives en protéines animales) rend le rachitisme fréquent et la mortalité juvénile (entre 1 et 4 ans) y est de 20 à 30 fois plus élevée que parmi les populations des pays développés.

Nous n'avons évoqué ici que quelques aspects liés aux besoins de santé pour les populations croissantes. Il est clair que dans tous les secteurs, les besoins seront considérables, résultant à la fois des augmentations des populations et des améliorations impatientement attendues des niveaux de vie. Nous avons essayé de chiffrer certains de ces besoins. Le moins qu'on puisse dire est qu'ils donnent à réfléchir.

### Aménagement des territoires

Malgré quelques tentatives de mise en œuvre de politiques d'aménagement du territoire (aménagement en profondeur pour éviter la congestion et souvent la destruction des littoraux ou l'hypertrophie de certaines villes), il est évident que le processus de peuplement côtier se poursuit et même se renforce en même temps que l'urbanisation.

Les taux d'urbanisation qui n'ont cessé de croître depuis le début des années cinquante et dépassent presque partout 50 %, risquent de continuer à croître vers des valeurs dépassant 75 % dès l'an 2000 (France, 85 % prévus).

Aux populations permanentes s'ajoutent dans la même frange littorale d'ailleurs, les populations estivales. Le tourisme international risque de doubler en quinze ans et ce seraient alors 150 millions de touristes présents en Méditerranée en l'an 2010, sans compter le tourisme domestique, lui aussi en forte croissance.

### Agro-alimentaire

En 1980, quatre pays seulement avaient une balance commerciale agro-alimentaire excédentaire : la France et la Turquie et, dans une moindre mesure, l'Albanie et Chypre. Le déficit global des pays méditerranéens était de 13 milliards de dollars (soit 50 % du déficit commercial dû au pétrole), avec en tête l'Italie, suivie par l'Algérie et l'Égypte, etc. Ce chiffre global cache en fait une grande disparité entre les pays : alors qu'un habitant des pays du nord-ouest ou de la Grèce consomme plus de 60 kg de viande par an, un habitant de l'Égypte, de l'Algérie ou du Maroc en consomme moins de 15 kg. Un Italien consomme en moyenne cinq fois plus de produits laitiers qu'un Égyptien.

A titre d'exemple, si en 2025 tous les pays méditerranéens s'alignaient sur la France et l'Italie pour leur consommation de viande (et ce n'est pas l'envie qui leur

manque !), l'autosuffisance supposerait une augmentation des productions d'un facteur 12 pour la Tunisie et d'un facteur 28 pour l'Algérie. Ceci impliquerait une mobilisation difficile à imaginer des terres arables, déjà insuffisantes aujourd'hui pour la consommation directe en céréales. En supposant simplement un doublement des productions 1980, le coût des importations nécessaires serait de plus de 20 milliards de dollars pour le Maghreb et de plus de 11 milliards de dollars pour l'Égypte (deux fois ses ventes actuelles de pétrole).

En ce qui concerne la consommation de céréales, rappelons qu'il faut distinguer entre la consommation directe (de blé surtout, base de l'alimentation dans tous les pays méditerranéens), et la consommation indirecte (surtout orge et maïs) pour la production de viande. C'est ainsi que la consommation totale de céréales est de l'ordre de 180 kg par an, par habitant au Maroc, en Égypte, en Tunisie, etc., mais dépasse 600 kg par an pour un habitant des pays du nord.

En ce qui concerne l'eau enfin, rappelons que l'agriculture utilise environ 80 % des ressources en eau aménagées. L'augmentation des surfaces irriguées risque d'amener certains pays au-delà du point de rupture (dépassement des ressources aménagées), ce qui, en fait, est déjà le cas de la Libye et d'Israël et menace pour Malte, Chypre, l'Égypte, l'Espagne et la Tunisie (recours aux ressources non conventionnelles, telles qu'eaux fossiles, ou dessalement de l'eau de mer). Le quota actuel de prélèvement pour l'Égypte est de 55 milliards de m<sup>3</sup> ; en 2000, les besoins seront de l'ordre de 80 milliards.

### Consommation d'énergie

La réflexion prospective sur l'énergie à échéance 2025 pour le bassin méditerranéen n'est pas moins préoccupante que pour l'agro-alimentaire. On dit d'ailleurs souvent, que l'énergie est à l'industrie — et au développement — ce que l'eau est à la vie.

En 1980, le bassin a produit un peu plus de 310 millions de tep. (tonnes d'équivalent pétrole), dont environ 215 millions de tonnes de pétrole (en grande partie par les pays du sud : Libye, Algérie, Égypte, Syrie et Tunisie). La consommation, surtout due au nord, a été d'environ 484 millions de tep., c'est-à-dire que le bassin était un importateur net.

En 2025, la consommation pourrait atteindre 1 000 millions de tep., soit un doublement en 45 ans. Ceci suppose un taux d'augmentation relativement modeste de 1,5 % en moyenne par an et ne représente que 1,85 tep./habitant, ce qui n'est qu'un peu supérieur à la moyenne mondiale actuelle.

Cette consommation reposerait encore pour 40-50 % sur les hydrocarbures (pétrole et gaz), sur le charbon, sur le nucléaire (pour 15 à 20 % selon certaines études de l'AIEA). La part du solaire pourrait être de plusieurs %, mais est aujourd'hui difficile à estimer.

### L'acier

Longtemps symbole de la « puissance » industrielle et de la puissance militaire, bien qu'actuellement en « crise », l'acier reste le matériau le plus utilisé (après les matériaux de construction).

La consommation totale du bassin méditerranéen est de l'ordre de 60 millions de tonnes. La consommation apparente par tête est de 300 kg par an pour les pays développés du nord-ouest (à comparer aux 670 kg par an de l'Américain moyen),

contre 75 kg en moyenne pour le Maghreb (125 kg pour un Algérien, mais 32 kg seulement pour un Marocain).

Si en 2025 tous les méditerranéens consommaient autant que les habitants du nord-ouest aujourd'hui (ce qui suppose ceux-ci *ne variatur*) la consommation totale s'élèverait à 165 millions de tonnes par an, soit 2,23 fois le niveau maximum atteint en 1974 (augmentation moyenne de 2,2 % par an, à comparer aux 5 % du rythme mondial entre 1960 et 1975). Ce chiffre représente le double de la capacité actuelle (85 millions de tonnes, dont 71 dans le nord du bassin).

### L'automobile

On peut, bien sûr, se poser beaucoup de questions sur l'automobile. Nous constaterons simplement qu'avec la viande, c'est le bien de consommation le plus demandé (nous n'osons pas écrire exigé!) par quasiment toutes les populations en développement. Qu'on songe à la Grèce par exemple, où la population automobile a augmenté de 16 % par an... à partir de 1973, premier choc pétrolier...

En 1965, le bassin méditerranéen possédait 17 millions de véhicules particuliers, dont 93,7 % dans les trois pays du nord-ouest. En 1978, ce chiffre était passé à 46 millions, dont 88,7 % encore dans les trois pays du nord-ouest (un véhicule particulier pour 3,6 habitants, contre un pour 50 dans la plupart des pays du sud).

En 2025, en combinant diverses méthodes d'estimation, on peut penser que la population automobile — sans compter les véhicules utilitaires — approcherait les 150 millions d'unités.

En supposant une durée de vie de 10 ans par véhicule, il est intéressant de savoir que la production en 2025 pour les seuls « besoins » méditerranéens devrait être de l'ordre de 17,6 millions de véhicules par an (à comparer à la production mondiale actuelle d'environ 32 millions). La consommation annuelle d'acier correspondante serait entre 5 et 10 millions de tonnes et la production cumulée de véhicules entre 1980 et 2025 serait de plus de 600 millions de véhicules.

La consommation de carburant en 2025 serait de 120 millions de tonnes par an, ce qui suppose une consommation de pétrole de 240 millions de tonnes, si la structure de l'industrie du raffinage méditerranéenne se calquait sur l'américaine actuelle (50 % de carburant par tonne de pétrole traitée, contre 20 % en Europe).

La « consommation » en vies humaines (d'après les statistiques OMS) serait de 80 000 à 100 000 morts par an, avec dix fois plus de blessés graves et de handicapés physiques... Avec l'exemple d'Athènes à méditer : congestion du trafic et pollution dépassant périodiquement les niveaux d'alerte.

\*  
\* \*

Ainsi, à ce stade, voici quelques vues rapides, chapitre par chapitre, sur l'avenir à vingt ou trente ans du bassin méditerranéen. Pour certains domaines, la prévision est sûre (pour la population, par exemple). Pour d'autres, elle est incertaine et il s'agit alors de domaines dans lesquels se placent des éléments de prospective et de choix entre plusieurs futurs possibles. Quels destins se choisiront les méditerranéens, chacun dans son pays ou collectivement ? L'exercice du plan bleu est là pour aider les choix et

non, bien entendu, malgré son nom, pour dicter ou imposer un plan *ne variatur*. Il est là pour faire apparaître des alternatives quand il y en a, les conséquences de certains choix, les risques d'autres choix. En particulier, quant à l'environnement, le paysage littoral, la qualité de l'eau marine, la pureté de l'air. Mais aussi, la plus ou moins grande indépendance dans un monde qu'elle a, il y a 2 000 ans, contribué à faire évoluer (ne parlons quand même pas de « berceau de civilisation »!), mais qui est, aujourd'hui, un espace même ignoré par les statistiques de l'ONU et qui ne dispose que d'une petite entité communautaire sur le thème de l'environnement pour se faire entendre d'une seule voix.